

CONSEIL SYNDICAL du 11 avril 2019 : ORDRE DU JOUR

Le Conseil Syndical du Syndicat mixte, qui s'est réuni **le jeudi 11 avril 2019 à 16h30 en mairie de Saint André sur Sèvre** a délibéré sur les points suivants :

- Préambule :

Nomination du secrétaire de séance : Marie Christine BURCH

Vérification du Quorum : oui

Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 13 mars 2019 : oui

Etaient Présents :

Mesdames Sylvie RENAUDIN, Bérengère SOULARD, Estelle GERBAUD, Marie-Christine BURCH et Odile GATARD.

Messieurs Dany GRELLIER, Philippe ROBIN.

Etaient excusés : Mesdames Michelle DEVANNE et Véronique SORIN (Communauté d'agglomération du bocage bressuirais) et Monsieur Thierry MAROLLEAU.

Etaient Absents : Messieurs Valentin JOSSE, François BON, Guillaume JEAN, Rodolphe CHALLET.

Ont assisté également : Madame Véronique BERTHOMIER, Conseil départemental des Deux-Sèvres, Monsieur Vincent LERMITTE, Communauté de communes du Pays de Pouzauges, Monsieur Jean Daniel MENARD, Conseil départemental de la Vendée,

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 7

A- COMITE PILOTAGE

L'avancement sera présenté en séance.

En séance : Suite à la visioconférence du 08.04.2019 à la communauté de communes du pays de Pouzauges, la dernière analyse des trois cabinets d'étude « retenus et entendus » a été présentée aux membres présents.

VALIDATION DU CABINET : ETUDE STRATEGIQUE ET DE POSITIONNEMENT DU CHATEAU SAINT MESMIN

La consultation pour l'étude de positionnement pour le développement touristique et culturel du château de Saint Mesmin a été lancée en janvier 2019.

➤ Rappel de la procédure adaptée :

- Délibération de lancement d'une étude : Délibération n°18.735, du 24.10.2018,
- Date de mise en ligne de l'avis d'appel public à la concurrence (AAPC) : 23.01.2019,
- Date limite de réception des offres : 15/02/2019,
- Ouverture des plis : 15/02/2019
- Nombre de retraits : 26
- Nombre de plis reçus dans les délais et admis : 8

- Présentation en séance du tableau d'analyse des offres des cabinets (TAO).

Les offres des cabinets sont les suivantes :

RETOUR OFFRES TARIFAIRES DES 8 CABINETS	Prix
CBC XII - 75016 PARIS	25 913,40 €
MERIMEE CONSEIL - 49000 ANGERS	29 256,00 €
ESPITALIE CONSULTANTS - 46800 MONTCUQ EN QUERCY	29 940,00 €
OBJECTIF PATRIMOINE - 24610 ST MARTIN DE GURSON	38 640,00 €
KANOPEE/HORWATH HTL - 75013 PARIS	42 742,80 €
IN EXTENSO - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	44 100,00 €
SCOP SARL OZ - 49100 ANGERS	50 400,00 €
SCARABEE - 33000 BORDEAUX	53 130,00 €

- Rappel des critères

- Critère 1 : Valeur technique (60%)
 - Sous critère 1-1 : Compréhension des enjeux
 - Sous critère 1-2 : Méthodologie
 - Sous critère 1-3 : Références de prestations
 - Sous critère 1-4 : Moyens humains.
- Critère 2 : Valeur Prix (40%)

Après analyse de l'ensemble des offres et au vu des critères retenus, les membres présents du conseil syndical décident de retenir le cabinet d'étude : OBJECTIF PATRIMOINE.

La dépense imputable à ce dossier est ainsi de : 38 640 euros (trente-huit mille six cent quarante euros)

- La répartition du financement de cette dépense sera la suivante : somme partagée à parts égales par les 4 membres statutaires sous réserve de notification du cabinet retenu) soit la somme respective de 9 660 euros.

Proposition retenue

Les membres présents du conseil syndical du Château de Saint Mesmin valident le cabinet **OBJECTIF PATRIMOINE** pour mettre en œuvre l'étude stratégique et de positionnement pour le développement du château de Saint Mesmin. Les membres du Conseil Syndical autorisent Madame La Présidente à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

B- GESTION&ADMINISTRATION

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Approbation du compte administratif 2018

Le Conseil Syndical réuni sous la vice- présidence de Madame Bérengère SOULARD délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Madame Sylvie RENAUDIN, Présidente

du Syndicat Mixte du Château de Saint Mesmin, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré, comme suit,

BUDGET PRIMITIF 2018

INVESTISSEMENT RECETTES PREVU	INVESTISSEMENT DEPENSES PREVU
440 049.64 €	440 049.64 €

FONCTIONNEMENT RECETTES PREVU	FONCTIONNEMENT DEPENSES PREVU
216 500 €	216 500 €

1° Lui donne acte de la présentation faite du **compte administratif 2018**, lequel, peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

INVESTISSEMENT DEPENSES EMIS	INVESTISSEMENT RECETTES EMIS	FONCTIONNEMENT DEPENSES EMIS	FONCTIONNEMENT RECETTES EMIS
10 813.81 €	13 193.56 €	210 037.27 €	230 913.66 €

L'exécution budgétaire de l'année 2018 se solde par :

- un excédent de la section d'investissement de **2 379.75 €**
- un excédent de la section de fonctionnement de : **20 876.39 €**

2° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Nombre de membres du Conseil Syndical En exercice	12
Nombre de membres du Conseil Syndical Présents	
Nombre de suffrages exprimés	

Les membres présents du conseil Syndical de ce jour.

Pour expédition conforme
Présidence de séance,
Madame Bérengère SOULARD
Vice-présidente.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Approbation du Compte de Gestion 2018 dressé par Mr Benoit SAMSON, receveur.

Le Conseil Syndical,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des

comptes tiers, ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ; Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018 du Syndicat Mixte du Château de Saint Mesmin

Le Conseil Syndical,

Après avoir examiné le Compte Administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2018

Le conseil syndical réuni sous la présidence de **Madame Sylvie RENAUDIN**
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice **2018**

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement **2018**
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2017 R001 du BP inv. 2018	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESTES A REALISER 2018	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses 0,00 €		
INVEST	267 070,29 €		2 379,75 €	0,00 €	0,00 €	269 450,04 €
				Recettes		
FONCT	-3 444,12 €		20 876,39 €			17 432,27 €

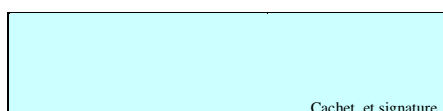
Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 2018	17 432,27 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP		0,00 €

(c/1068)		
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0.00€
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		17 432.27 €
Total affecté au c/ 1068 :		0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 2018	
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

Fait à Saint André sur Sèvre Le 11,04,2019 Délibéré par Le conseil syndical



Nombre de membres en exercice : 12
 Présents : 7
 Suffrages exprimés :
 Abs : /
 Pour : 7
 Contre : /

Date de la convocation : 15,03,2019

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2019

L'exercice comptable 2019 s'établit du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019. Les participations pour 2019 seront les suivantes :

DEPENSES FONCTIONNEMENT 2019		RECETTES FONCTIONNEMENT 2019	
Chap 011 Charges à caractère général	130 412,22 €	70 Ventes de produits	101 550,00 €
60- Achats et variations stocks	19 500,00 €	Droits d'entrée du Château	78 800,00 €
61- Services extérieurs	95 490,00 €	Vente boutique/ locations diverses	22 000,00 €
62- Autres services extérieurs	15 372,22 €	Location salle	750,00 €
63 - Impôts taxes et versements	50,00 €		
Chap 012 Charges de personnel	115 220,00 €		
63 - Impôts taxes et versements	1 620,00 €		
64 - Charges de personnel	113 590,00 €	74 Dotations, subventions et participations	115 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	10,00 €		
Chap 042 Transferts entre section	15 917,78 €		
68 - Dotations aux amortissements	15 917,78 €		
22- dépenses imprévues	17 432,27 €		
Sous total fonctionnement	278 982,27 €	74731 Participations statutaires Départements	80 000,00 €
		Conseil Départemental de la Vendée	40 000,00 €
		Fonctionnement :	40 000,00 €
		Investissement	0,00 €
		Conseil départemental des Deux Sèvres	40 000,00 €
		Fonctionnement :	30 000,00 €
Chap 023			
Virement à la section d'investissement		Investissement :	0,00 €
		74751 Participations statutaires Groupements de collectivités	35 000,00 €
		Comm. d'agglomération Boc. Bressuirais	17 500,00 €
		Com.de Communes Pays de Pouzauges	17 500,00 €
Sous total	0,00 €	002 Résultat de fonctionnement reporté	17 432,27 €
		748 Autres subventions et participations	45 000,00 €
TOTAL DEPENSES	278 982,27 €	TOTAL RECETTES	278 982,27 €

Le détail des dépenses de fonctionnement 2019 est annexé à ce compte rendu.

Budget Investissement 2019

INVESTISSEMENT DEPENSES 2019	BP 2018 voté	Réalisé 2018	BP 2019 TOTAL	INVESTISSEMENT RECETTES 2019	BP 2018 voté	Réalisé 2018	BP 2019 TOTAL
Progr. 1028 : Local technique (Urgence 1)	323 250,00 €	6 339,60 €	372 250,00 €	Progr. 1028 : Local technique (Urgence 1)	160 431,00 €	0,00 €	229 808,00 €
2031 : Frais d'études et de recherche	12 000,00 €		21 000,00 €	1321 : Autres subventions Etat/ DRAC	90 000,00 €		159 377,00 €
2313 : Constructions	311 250,00 €		351 250,00 €	1322 : Région Pays de la Loire	36 281,00 €	0,00 €	36 281,00 €
2135 : Installations générales		6 339,60 €		1322 : Région Nouvelle Aquitaine	34 150,00 €	0,00 €	34 150,00 €
Progr. 1029: Cour intérieure (urgence 2)	104 000,00 €		124 000,00 €				
2031 : Frais études et de recherche	10 000,00 €		20 000,00 €	040 : Transfert entre section	12 548,35 €	12 409,35 €	15 917,78 €
2313 : Constructions	94 000,00 €		104 000,00 €	28 - Amortissements	12 548,35 €	12 409,35 €	15 917,78 €
21: Immobilisations corporelles	9 500,00 €	3 690,00 €	14 500,00 €				
2135 : Installations générales	1 500,00 €		2 500,00 €	R 001 : Solde d'exécution reporté	267 070,29 €		269 450,04 €
2158 : Autres installations techniques	5 000,00 €	3 690,00 €	5 000,00 €				
2183 : Matériel de bureau et informatique	2 000,00 €		5 000,00 €	1641 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2184 : Mobiliers	1 000,00 €		2 000,00 €				
				10 Fonds divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
				10222 : FCTVA (budget 2017)	0,00 €		0,00 €
				1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €		0,00 €
				041: Opérations patrimoniales	0,00 €	784,21 €	
041 opérations patrimoniales		784,21 €		2031 : Frais études	0,00 €	784,21 €	
020 dépenses imprévues	3 299,64 €		4 425,82 €				
Dépenses imprévues	3 299,64 €		4 425,82 €				
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT 2019	440 049,64 €	10 813,81 €	515 175,82 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT 2019	440 049,64 €	13 193,56 €	515 175,82 €

TARIFS BOUTIQUE 2019

Il est proposé de valider les tarifs des produits de la boutique pour 2019 du Château de Saint Mesmin, produits qui seront mis en vente en boutique sur site au château de Saint Mesmin et sur l'E-boutique du site Internet.

Cf. PJ : Grille tarifaire des produits de la boutique.

Proposition retenue

Les membres du conseil syndical acceptent dans sa totalité la tarification 2019 et la modulation tarifaire des produits de la boutique et e-boutique du Château de Saint Mesmin.
Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

FIN DE SEANCE, à 18H00